Intitulé :

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Étude des facteurs techniques et sociologiques à l'œuvre dans une coopération interprofessionnelle et interterritoriale Identification et caractérisation des agro-ressources, des procédés et des marchés locaux en vue de la création d'activité. Réalisation d'un état de l'art ou une veille sur des thématiques scientifiques en lien avec l'agriculture, l'alimentation ou l'environnement.	**1 - Mobiliser des démarches scientifiques pour répondre à une problématique de développement agricole ou** 1-1 \ Comprendre et distinguer les démarches et méthodes scientifiques et pluridisciplinaires adaptées à une situation donnée : 1-2 \ Choisir et mettre en œuvre une démarche scientifique pour répondre à un besoin après l'avoir analysé et collecté les données nécessaires; 1-3\ - Combiner et évaluer des démarches scientifiques interdisciplinaires adaptées à une problématique de développement agricole ou agroalimentaire	L'évaluation des compétences visées combine différentes méthodes évaluatives, afin de s'assurer de l'atteinte du niveau de maîtrise minimal pour en valider l'acquisition. Elle s'appuie sur des mises en situation authentique d'activité et d'évaluation sous forme de travaux pratiques, de projets collectifs et individuels, d'enquêtes de terrain et de stage. Les différentes situations proposées font l'objet d'une restitution écrite et/ou orale, supports de validation de l'acquisition des compétences par les enseignants. Les productions évaluées contribuent à la construction du portfolio individuel, favorisant ainsi une démarche réflexive. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'a c c è s à la certification: formation initiale, VAE.	Pour chaque modalité d'évaluation, une grille critériée est utilisée. Elle permet de préciser les critères de réussite de l'activité d'évaluation en lien avec les jalons et les apprentissages critiques. Les critères d'évaluation se basent sur le référentiel de compétences en objectivant l'acquisition progressive des compétences. Ils permettent d'attester et de valider l'acquisition progressive des compétences avec une montée en complexité. Ils s'appuient sur : - la description de la compétence et de ses composantes essentielles détaillant les modalités de sa mise en œuvre - les jalons définis pour baliser l'acquisition progressive de la compétence tout au long du cursus. - les critères d'évaluation sont spécifiques à chaque compétence. Ils incluent toutefois des items communs - la qualité et le niveau de maîtrise attendu -le respect d'une méthodologie et/ou l'utilisation des outils adéquats -le respect des règles et normes en vigueur -la capacité à communiquer la compétence : synthétique, convaincante, de manière adaptée au public… -la prise en compte des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux pour mener des actions éthiques et responsables

Intitulé :

Diagnostic d'un territoire pour identifier des projets ou programmes de développement agricole et alimentaire Élaboration d'un référentiel de performances techniques, économiques, environnementales de pratiques de production agricole ou agroalimentaire Audit de coopératives de producteurs pour vérifier la conformité de la production et de la récolte par rapport à un cahier des charges	**2 - Diagnostiquer une situation complexe in situ à l'échelle des dynamiques agricoles et agroalimentaires dans un territoire ou un pays** **2-1** \ Identifier et caractériser les différents éléments constituant un système agricole et agroalimentaire 2-2\ Modéliser un système agricole et alimentaire en caractérisant et analysant les éléments du système et leurs interactions et leur dynamique 2-3 / Construire et mettre en œuvre une méthode de diagnostic et d'évaluation comparée d'un système agricole et alimentaire donné	L'évaluation des compétences visées combine différentes méthodes évaluatives, afin de s'assurer de l'atteinte du niveau de maîtrise minimal pour en valider l'acquisition. Elle s'appuie sur des mises en situation authentique d'activité et d'évaluation sous forme de travaux pratiques, de projets collectifs et individuels, d'enquêtes de terrain et de stage. Les différents travaux font l'objet d'une restitution écrite et/ou orale, supports de validation de l'acquisition des compétences par les enseignants. Les productions évaluées contribuent à la construction du portfolio individuel, favorisant ainsi une démarche réflexive. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'a c c è s à la certification: formation initiale, VAE.	Pour chaque modalité d'évaluation, une grille critériée est utilisée. Elle permet de préciser les critères de réussite de l'activité d'évaluation en lien avec les jalons et les apprentissages critiques. Les critères d'évaluation se basent sur le référentiel de compétences en objectivant l'acquisition progressive des compétences. Ils permettent d'attester et de valider l'acquisition progressive des compétences avec une montée en complexité. Ils s'appuient sur : - la description de la compétence et de ses composantes essentielles détaillant les modalités de sa mise en œuvre - les jalons définis pour baliser l'acquisition progressive de la compétence tout au long du cursus. - les critères d'évaluation sont spécifiques à chaque compétence. Ils incluent toutefois des items communs - la qualité et le niveau de maîtrise attendu -le respect d'une méthodologie et/ou l'utilisation des outils adéquats -le respect des règles et normes en vigueur -la capacité à communiquer la compétence : synthétique, convaincante, de manière adaptée au public… -la prise en compte des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux pour mener des actions éthiques et responsables

Co-construction du plan de développement d'une filière pour une structure souhaitant accompagner le développement agricole et agroalimentaire d'un territoire. Sécurisation de l'approvisionnement en matière premières agricoles pour une coopérative ou une entreprise en identifiant les agriculteurs, leurs besoins d'accompagnement et les conditions de leur juste rémunération. Accompagnement des changements de pratiques de productions agricoles et agroalimentaires par du conseil individuel ou collectif, dans le cadre d'un service offert par une organisation (une association, un syndicat, une entreprise...). Accompagnement de porteurs de projet agricoles ou agroalimentaire de l'idée à la mise en œuvre de leur projet	**3 - Co-construire et accompagner des changements de visions, de stratégies, de pratiques et d'organisation d'un système agricole ou agroalimentaire** **3-1** \ Animer un état des lieux participatif des besoins et problèmes **3-2** \ Schématiser une représentation partagée de la situation, des changements possibles et des indicateurs d'évaluation des changements **3-3** \Proposer, mettre en œuvre et accompagner un processus d'action collective	L'évaluation des compétences visées combine différentes méthodes évaluatives, afin de s'assurer de l'atteinte du niveau de maîtrise minimal pour en valider l'acquisition. Elle s'appuie sur des mises en situation authentique d'activité et d'évaluation sous forme de travaux pratiques, de projets collectifs et individuels, d'enquêtes de terrain et de stage. Les différentes situations proposées font l'objet d'une restitution écrite et/ou orale, supports de validation de l'acquisition des compétences par les enseignants. Les productions évaluées contribuent à la construction du portfolio individuel, favorisant ainsi une démarche réflexive. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'a c c è s à la certification: formation initiale, VAE.	Pour chaque modalité d'évaluation, une grille critériée est utilisée. Elle permet de préciser les critères de réussite de l'activité d'évaluation en lien avec les jalons et les apprentissages critiques. Les critères d'évaluation se basent sur le référentiel de compétences en objectivant l'acquisition progressive des compétences. Ils permettent d'attester et de valider l'acquisition progressive des compétences avec une montée en complexité. Ils s'appuient sur : - la description de la compétence et de ses composantes essentielles détaillant les modalités de sa mise en œuvre - les jalons définis pour baliser l'acquisition progressive de la compétence tout au long du cursus. - les critères d'évaluation sont spécifiques à chaque compétence. Ils incluent toutefois des items communs - la qualité et le niveau de maîtrise attendu -le respect d'une méthodologie et/ou l'utilisation des outils adéquats -le respect des règles et normes en vigueur -la capacité à communiquer la compétence : synthétique, convaincante, de manière adaptée au public… -la prise en compte des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux pour mener des actions éthiques et responsables

Évaluation d'une politique ou un programme agricole et/ou alimentaire pour une collectivité, un pays ou un bailleur. Gestion d'un projet de produit, ou de service de la conception à la réalisation. Planification des différentes tâches d'un projet de développement agricole et agroalimentaire au sud co-construit avec les acteurs locaux. Suivi d'un budget d'un projet, d'une association pour s'assurer du respect des engagements.	**4- Conduire, suivre et évaluer un projet ou un programme de développement ou de création d'un produit ou système agricole ou alimentaire** **4-1** \ Comprendre, décrire, analyser un projet agricole ou alimentaire existant, ses enjeux, les parties prenantes et les résultats attendus **4-2**\Mettre en œuvre, suivre et gérer, avec une feuille de route 4-3\ Concevoir un programme ou un projet agricole ou alimentaire en intégrant les dimensions organisationnelles, techniques, financières et les modalités d'évaluation	L'évaluation des compétences visées combine différentes méthodes évaluatives, afin de s'assurer de l'atteinte du niveau de maîtrise minimal pour en valider l'acquisition. Elle s'appuie sur des mises en situation authentique d'activité et d'évaluation sous forme de travaux pratiques, de projets collectifs et individuels, d'enquêtes de terrain et de stage. Les différentes situations proposées font l'objet d'une restitution écrite et/ou orale, supports de validation de l'acquisition des compétences par les enseignants. Les productions évaluées contribuent à la construction du portfolio individuel, favorisant ainsi une démarche réflexive. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'a c c è s à la certification: formation initiale, VAE.	Pour chaque modalité d'évaluation, une grille critériée est utilisée. Elle permet de préciser les critères de réussite de l'activité d'évaluation en lien avec les jalons et les apprentissages critiques. Les critères d'évaluation se basent sur le référentiel de compétences en objectivant l'acquisition progressive des compétences. Ils permettent d'attester et de valider l'acquisition progressive des compétences avec une montée en complexité. Ils s'appuient sur : - la description de la compétence et de ses composantes essentielles détaillant les modalités de sa mise en œuvre - les jalons définis pour baliser l'acquisition progressive de la compétence tout au long du cursus. - les critères d'évaluation sont spécifiques à chaque compétence. Ils incluent toutefois des items communs - la qualité et le niveau de maîtrise attendu -le respect d'une méthodologie et/ou l'utilisation des outils adéquats -le respect des règles et normes en vigueur -la capacité à communiquer la compétence : synthétique, convaincante, de manière adaptée au public… -la prise en compte des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux pour mener des actions éthiques et responsables

Animation du processus de certification/ labellisation d'un produit agricole brut ou transformé. Animation d'un collectif d'acteurs sur un territoire pour la gestion d'une ressource (terre, eau, forêt...). Appui à la structuration d'un collectif interculturel interculturels pour faire émerger des solutions d'actions partagées. Animer des ateliers d'échange, des formations Accompagnement de l'optimisation de la gestion des activités des entreprises agricoles et agroalimentaires dans une démarche qualité ou de Responsabilité Sociale et Environnementale.	**5** - Animer des collectifs interprofessionnels et interculturels pouvant avoir des référentiels différents et intérêts divergents pour faire émerger des solutions d'actions partagées **5-1** \ Identifier et analyser le système d'acteurs, les codes culturels, le contexte, les objectifs de l'action **5-2** \Mettre en œuvre une démarche et des techniques d'animation adaptées aux acteurs, aux objectifs et au contexte culturel et professionnel, favorisant l'engagement du collectif et la prise en compte des profils et points de vue différents 5-3\ Mettre en œuvre une démarche et des techniques d'animation adaptées aux acteurs, aux objectifs et au contexte culturel et professionnel, favorisant l'engagement du collectif et la prise en compte des profils et points de vue différents 5-4\ Capitaliser, valoriser l'expérience	L'évaluation des compétences visées combine différentes méthodes évaluatives, afin de s'assurer de l'atteinte du niveau de maîtrise minimal pour en valider l'acquisition. Elle s'appuie sur des mises en situation authentique d'activité et d'évaluation sous forme de travaux pratiques, de projets collectifs et individuels, d'enquêtes de terrain et de stage. Les différentes situations proposées font l'objet d'une restitution écrite et/ou orale, supports de validation de l'acquisition des compétences par les enseignants. Les productions évaluées contribuent à la construction du portfolio individuel, favorisant ainsi une démarche réflexive. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'a c c è s à la certification: formation initiale, VAE.	Pour chaque modalité d'évaluation, une grille critériée est utilisée. Elle permet de préciser les critères de réussite de l'activité d'évaluation en lien avec les jalons et les apprentissages critiques. Les critères d'évaluation se basent sur le référentiel de compétences en objectivant l'acquisition progressive des compétences. Ils permettent d'attester et de valider l'acquisition progressive des compétences avec une montée en complexité. Ils s'appuient sur : - la description de la compétence et de ses composantes essentielles détaillant les modalités de sa mise en œuvre - les jalons définis pour baliser l'acquisition progressive de la compétence tout au long du cursus. - les critères d'évaluation sont spécifiques à chaque compétence. Ils incluent toutefois des items communs - la qualité et le niveau de maîtrise attendu -le respect d'une méthodologie et/ou l'utilisation des outils adéquats -le respect des règles et normes en vigueur -la capacité à communiquer la compétence : synthétique, convaincante, de manière adaptée au public… -la prise en compte des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux pour mener des actions éthiques et responsables

Développement d' une stratégie d'approvisionnement respectueuse des intérêts des différentes parties prenantes et de leur écosystème Supervision du respect des normes et règlements en vigueur tout en favorisant leur convergence avec les ODD. Gestion des équipes et projet avec un mode de management permettant d'obtenir des résultats fondés sur l'adhésion, la mobilisation et le bien-être des personnes impliquées. Co-construction d'innovations techniques permettant de réduire les impacts environnementaux et en intégrant l'évaluation des externalités négatives	**6 - Agir de manière responsable avec le vivant et les sociétés dans l'accompagnement du développement agricole et agroalimentaire durable** 6-1 \ Mobiliser de façon critique et en concertation les référentiels et objectifs du développement durable adaptés à son cadre d'action 6-2 \ Évaluer les impacts environnementaux et sociétaux d'une stratégie d'actions à l'aide d'indicateurs pertinents 6-3 \ Analyser la dimension éthique des outils, méthodes et démarches utilisés en étant conscient de la non neutralité des techniques et des actes sur les sociétés et le vivant	L'évaluation des compétences visées combine différentes méthodes évaluatives, afin de s'assurer de l'atteinte du niveau de maîtrise minimal pour en valider l'acquisition. Elle s'appuie sur des mises en situation authentique d'activité et d'évaluation sous forme de travaux pratiques, de projets collectifs et individuels, d'enquêtes de terrain et de stage. Les différentes situations proposées font l'objet d'une restitution écrite et/ou orale, supports de validation de l'acquisition des compétences par les enseignants. Les productions évaluées contribuent à la construction du portfolio individuel, favorisant ainsi une démarche réflexive. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'a c c è s à la certification: formation initiale, VAE, formation continue	Pour chaque modalité d'évaluation, une grille critériée est utilisée. Elle permet de préciser les critères de réussite de l'activité d'évaluation en lien avec les jalons et les apprentissages critiques. Les critères d'évaluation se basent sur le référentiel de compétences en objectivant l'acquisition progressive des compétences. Ils permettent d'attester et de valider l'acquisition progressive des compétences avec une montée en complexité. Ils s'appuient sur : - la description de la compétence et de ses composantes essentielles détaillant les modalités de sa mise en œuvre - les jalons définis pour baliser l'acquisition progressive de la compétence tout au long du cursus. - les critères d'évaluation sont spécifiques à chaque compétence. Ils incluent toutefois des items communs - la qualité et le niveau de maîtrise attendu -le respect d'une méthodologie et/ou l'utilisation des outils adéquats -le respect des règles et normes en vigueur -la capacité à communiquer la compétence : synthétique, convaincante, de manière adaptée au public… -la prise en compte des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux pour mener des actions éthiques et responsables

Intitulé :